

Cahier d'acteur

Voici le point de vue de la commune de Saint Romain de Jalionas sur le projet de liaison tramway Crémieu-Lyon par Meyzieu.

Synthèse de l'avis :

La commune de Saint-Romain-de-Jalionas soutient la réalisation de la liaison tramway Crémieu-Lyon via Meyzieu.

Nous considérons ce projet comme structurant pour le Nord-Isère et indispensable pour réduire l'autosolisme. Cependant, nous souhaitons qu'une prise en compte renforcée des impacts de trafic sur les communes directement ou indirectement desservies, dont Saint-Romain-de-Jalionas fait partie, soit étudiée de près, en concertation avec les élus et les habitants de la commune et des communes environnantes.

La commune est également favorable à la création d'une voie verte, qui doit permettre une organisation multimodale cohérente (bus, vélo, piétons, stationnement...).

Développement :

La commune de Saint-Romain-de-Jalionas estime que la réactivation de l'ancienne ligne du Chemin de fer de l'Est Lyonnais (CFEL), sur environ 17 km entre Crémieu et Meyzieu, est une initiative positive. Elle est favorable à la création de six nouvelles stations : Crémieu-Villemoirieu, Tignieu-Collège, Charvieu-Centre, Charvieu-Petit Prince, Janneyrias et Pusignan.



Mairie de Saint Romain de Jalionas. Avis voté en conseil municipal le 23 décembre 2025.

Mairie de Saint Romain de Jalionas :
560 rue du stade 38460
Saint Romain de Jalionas.

Mail :
contact@mairiesrdj.fr

Tél : 04/74/90/76/01.



Cette extension de ligne permettra aux Jalioromains de rejoindre Lyon Part-Dieu en moins d'une heure (52 minutes selon le projet), offrant ainsi aux étudiants et aux administrés une meilleure gestion de leur temps de trajet et évitant les nombreux bouchons quotidiens qui jalonnent la route jusqu'à l'agglomération lyonnaise. La fréquence prévue, de l'ordre d'une rame toutes les 15 minutes en heure de pointe, semble cohérente.

Nous soutenons également ce projet pour la création d'une voie dédiée aux modes doux en parallèle de la rame de tramway. En effet, permettre aux Jalioromains de rejoindre Lyon et son agglomération à vélo, à pied ou par tout autre mode non motorisé est positif pour notre village.

À ce titre, nous souhaitons que les communes directement impactées par ce projet puissent être accompagnées juridiquement, techniquement et financièrement, afin de permettre aux personnes de circuler en mode doux, notamment sur la route départementale D517, jusqu'à la gare de tramway de Crémieu-Villemoirieu.

Nous émettons cependant quelques interrogations quant aux incidences futures de l'arrivée de ce mode de transport sur notre territoire. En effet, celui-ci deviendra plus attractif et donc plus convoité. Nous devons veiller à une bonne cohérence territoriale. Il conviendra ainsi d'intégrer pleinement les effets de rabattement sur les communes concernées, dont Saint-Romain-de-Jalionas fait partie.

Nous serons donc attentifs aux études de trafic et aux aménagements prévus afin de limiter les congestions routières, notamment sur la route D517 qui traverse notre commune.

Nous estimons que le délai de cinq ans prévu (2027–2032) doit permettre de connecter cet équipement le mieux possible au territoire. À cet effet, nous soutenons l'organisation de rencontres régulières avec la Région et les porteurs de projet afin d'échanger sur la construction de celui-ci.

Nous serons également vigilants quant au coût futur de ce mode de transport, la réussite de cette rame dépendra aussi du tarif qui sera appliqué pour son utilisation.

Par ces éléments, le conseil municipal de la commune de Saint-Romain-de-Jalionas, réuni en séance le **mardi 23 décembre 2025**, émet le présent **cahier d'acteur** afin de soutenir le projet de tramway Crémieu–Lyon.

Résultat du vote : 19 votes

Pour = 18

Abstention = 0

Contre = 1

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

